

# Faits saillants des ateliers

20 novembre 2017, 13 h - 16 h 30

**AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE**



# Table des matières

1. Déroulement de l'atelier .....	3
2. Faits saillants des discussions .....	4
2.1. Objectifs.....	4
2.2. Mesures .....	4
2.3. Questions horizontales .....	6
2.4. Messages pour TEQ .....	7

# 1. Déroulement de l'atelier

L'atelier, qui a eu lieu le 21 novembre 2017 en après-midi, a débuté par une mise en contexte de Transition énergétique Québec (TEQ) et la présentation des objectifs pour l'élaboration de son premier plan directeur pour la période 2018-2023. Une présentation par M. Gérard Baudet, de même qu'un état de situation de l'aménagement du

territoire et une présentation des objectifs et principales mesures identifiées par TEQ pour ce secteur ont suivi. Les participants, répartis en six tables de travail, ont par la suite été invités à réfléchir en groupes sur les objectifs et les mesures proposées, pour ensuite se pencher sur des questions horizontales (i.e. communes aux huit thèmes qui seront abordés dans le plan directeur). Chaque table devait terminer en identifiant trois messages pour TEQ, soit les trois principaux éléments qui sont ressortis de leurs discussions. Les prochaines pages présentent les faits saillants des discussions des groupes. Un rapport synthèse sera également rédigé afin de rendre compte de manière globale des résultats pouvant être dégagés relativement aux huit thèmes.

Nombre de participants à l'atelier : **37**, dont sept représentants de TEQ.

Voir la [liste détaillée des participants](#) sur le site de TEQ

## 2. Faits saillants des discussions

### 2.1. OBJECTIFS

#### Objectifs proposés par TEQ en lien avec l'aménagement du territoire :

- + Créer des formes urbaines propices au développement du transport collectif et aux déplacements actifs (réduire).
- + Internaliser les coûts de développement pour une utilisation optimale du territoire (réduire).

Différentes tables de travail ont précisé que le premier objectif devrait viser à **freiner l'étalement urbain**, tout en misant sur l'accessibilité des emplois et des services afin de **limiter les distances à parcourir et l'usage de l'automobile**.

Parmi les objectifs additionnels suggérés par les tables de travail, notons la nécessité d'**impliquer les communautés concernées** sur les mesures de transition énergétique devant être appliquées. La **consolidation et la densification du cadre bâti** devraient aussi être mises au nombre des objectifs, en plus du **maintien des périmètres d'urbanisation**.

Plusieurs commentaires concernaient l'**enjeu de la mobilité**, par exemple le fait d'exiger des plans de déplacement de la part des entreprises, ou encore que soient mis en œuvre des plans territoriaux ou métropolitains de mobilité durable.

### 2.2. MESURES

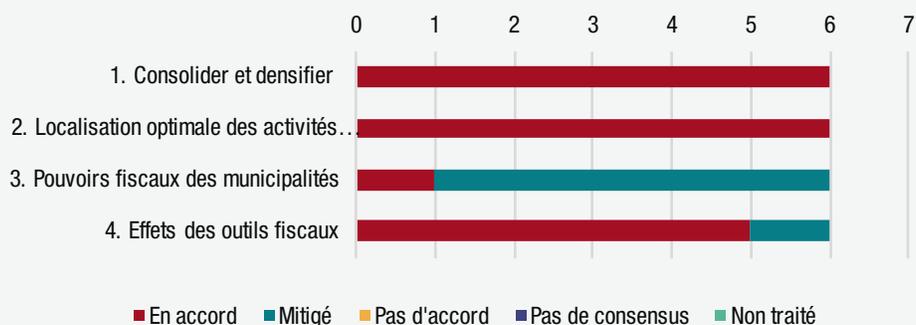
#### Mesures proposées

Les participants devaient ensuite se pencher sur les mesures proposées par TEQ associées à chacun des objectifs mentionnés ci-dessus. Les six tables de travail devaient ainsi évaluer chacune d'elles en déterminant si le groupe était soit en accord, mitigé, en désaccord, ou s'il y avait absence de consensus sur la mesure. Chaque participant avait également la possibilité d'évaluer chaque mesure de façon individuelle. Les résultats de ces deux types d'évaluation sont présentés dans les graphiques ci-dessous, avec certains des principaux arguments qu'ont fournis les tables de travail et les participants pour justifier leur évaluation.

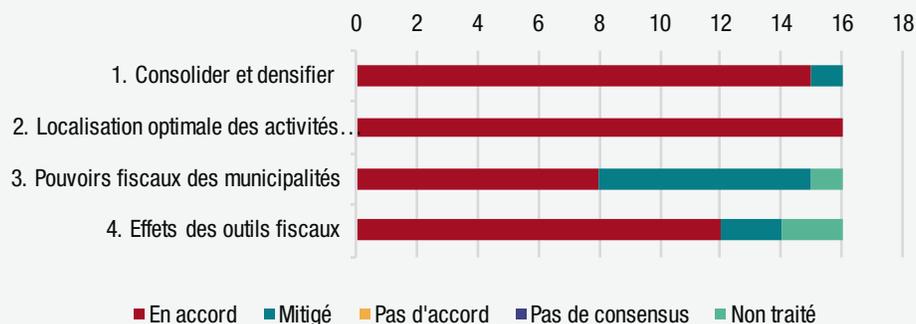
#### Mesures proposées par TEQ en lien à l'aménagement du territoire :

1. Consolider et densifier les milieux de vie.
2. Localiser de façon optimale les activités structurantes et de proximité dans les pôles d'activité desservis par le transport collectif ou facile d'accès par un mode de transport actif.
3. Encourager l'utilisation accrue par les municipalités de leurs pouvoirs fiscaux pour soutenir la mobilité durable.
4. Examiner les effets d'outils fiscaux selon le choix de localisation des entreprises et des personnes.

Évaluation des mesures proposées - Par table (6)  
 « La mesure est efficace pour atteindre les cibles du premier plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques. »



Évaluation des mesures proposées - Individuelle (16)  
 « La mesure est efficace pour atteindre les cibles du premier plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques. »



Les résultats de l'évaluation des mesures, tant en groupe qu'individuellement, montrent un quasi-consensus sur l'efficacité des mesures 1 et 2. La mesure 3 concernant les pouvoirs fiscaux des municipalités a quant à elle reçu un accueil mitigé des groupes et des participants. En effet, plusieurs ont tenu à souligner la nécessité de revoir les pouvoirs fiscaux des municipalités afin d'ajouter des revenus autres que ceux provenant des taxes foncières. D'autres ont par ailleurs indiqué que cette responsabilité devrait demeurer au gouvernement provincial afin de ne pas alourdir le fardeau fiscal des municipalités. Concernant la mesure 4 sur l'examen des outils fiscaux pour la localisation des entreprises et des personnes, plusieurs participants ont ajouté que des mesures incitatives concrètes devraient être proposées, telles que l'écoconditionnalité et d'autres critères axés sur l'efficacité énergétique, l'innovation, etc.

## Mesures additionnelles

Les tables de travail avaient aussi la possibilité de proposer des mesures additionnelles à celles déjà identifiées par TEQ. Pour cet atelier, des groupes ont notamment proposé de :

- + Exiger des bilans sur les émissions de GES à l'échelle municipale.
- + Établir des mesures concrètes pour optimiser l'aménagement territorial, telles que le bonus à la densité, les plans locaux de déplacement pour toutes les municipalités et les entreprises, etc.
- + Assouplir la réglementation afin de permettre des projets alternatifs, par exemple les mini-maisons et les jardins en façade.
- + Appliquer une taxation foncière flexible en fonction de la distance des entreprises et résidences afin de favoriser la proximité avec les centres urbains.
- + Développer un programme national d'écoquartier.

## 2.3. QUESTIONS HORIZONTALES

Cinq questions d'une portée plus large et transversales aux huit thèmes étaient également posées par TEQ. Les tables de travail étaient appelées à s'y pencher afin d'y apporter des éléments de réponse qui aideront à la rédaction du plan directeur.

### Comment financer la transition énergétique à court et moyen terme et comment partager la facture?

Pour l'aménagement du territoire, la transition énergétique pourrait être notamment financée par :

- + Une taxation foncière adaptée en fonction de la distance par rapport aux centres urbains.
- + Une application plus globale du concept d'utilisateur-payeur, ou encore en appliquant une méthode fiscale de type bonus-malus.
- + Une gestion efficace et transparente du Fonds vert.

### Comment pourrait-on faciliter l'accès et l'utilisation des programmes d'efficacité énergétique pour aider les consommateurs d'énergie à adopter des comportements et des technologies favorables à la transition énergétique?

- + Par la subvention de certains produits favorisant l'efficacité énergétique, ou encore en appliquant une méthode fiscale de type bonus-malus.
- + Par la mise en place d'infrastructures encourageant certains comportements, par exemple un nombre accru de pistes cyclables.
- + Via les municipalités et les groupes locaux, en leur offrant un support financier pour mettre en place des solutions d'accès et d'utilisation adaptées.

### Quels devraient être les rôles de l'État, des municipalités, des distributeurs d'énergie, des entreprises et des citoyens, et comment assurer la coordination entre ces différents acteurs pour assurer la transition énergétique du Québec?

Les rôles des différents acteurs et la coordination entre ceux-ci pourraient être définis dans une politique nationale d'aménagement du territoire. Par ailleurs, alors que les rôles de l'État devraient comprendre les grandes orientations, la fiscalité, la réglementation, etc., ceux des municipalités devraient intégrer l'élaboration de plans territoriaux de transition énergétique et des plans d'urbanismes et de transport, entre autres.

## Outre les moyens financiers, quelles devraient être les mesures à mettre en place pour mobiliser et engager la population à exercer son rôle pour assurer la transition énergétique du Québec?

La mobilisation et l'engagement de la population pourraient se faire au niveau territorial grâce à un projet de société mobilisateur, ou encore par des campagnes de sensibilisation soutenues par des études montrant les coûts réels associés à la dépendance au pétrole, notamment.

## Quelles sont les informations et les connaissances qu'il serait primordial d'acquérir ou de développer? Comment en assurer la diffusion ou le développement de manière efficace?

Il serait intéressant de connaître les coûts réels associés au maintien du réseau routier, qui permettrait d'internaliser les coûts et de mieux voir les effets du modèle fiscal actuel.

## Quelles seraient les mesures phares que le gouvernement pourrait mettre en place afin de démontrer son exemplarité?

Les groupes ont identifié différentes mesures concernant l'aménagement du territoire :

- + Une politique de localisation des bâtiments publics intégrant le concept d'écoconditionnalité, ainsi que des critères de proximité, de qualité du milieu de vie, etc.
- + Une approche intégrée d'aménagement et de transport.
- + Assurer des infrastructures qui soient plus durables, de même qu'une compensation carbone lors des chantiers.
- + Des écoles carboneutres et des programmes d'éducation à l'environnement.
- + Une politique de financement des voitures électriques.

## 2.4. MESSAGES POUR TEQ

Lors de la plénière, les différents groupes devaient présenter chacun les trois principaux messages qu'ils souhaitaient transmettre à TEQ suite à leurs discussions. Ces messages pouvaient porter tant sur les objectifs que sur les mesures proposées ou les questions horizontales.

Concernant l'aménagement du territoire, une attention particulière devrait être portée à une **gouvernance démocratique et inclusive** de la transition énergétique, de même qu'une **sensibilisation auprès de la population** à l'importance des critères d'aménagement du territoire pour la transition énergétique. Il serait également important d'**avoir les moyens nécessaires pour la mise en œuvre** efficace des mesures du plan directeur.